

EFFONDREMENT ÉCONOMIQUE AU LIBAN : QUELLES CAUSES, QUELLES ISSUES ?

Entretien avec Samir AÏTA

Propos recueillis par Rita BASSIL

Dans cet entretien qui a eu lieu le 6 février 2020, l'économiste Samir Aïta, fin connaisseur du Liban, et des enjeux régionaux nous livre son analyse du glissement tragique et inexorable de l'économie libanaise dans un gouffre sans fond. Nous reproduisons cet entretien par lequel l'auteur revient sur les causes qui ont mené, après Taëf, le Liban vers l'effondrement économique, l'histoire de la Banque Centrale, les liens syro-libanais post-mandat et révèle un souci premier, celui de protéger les couches les plus faibles et les plus précaires de la population – NDLR.

Samir Aïta, vous avez annoncé il y a quelques jours sur France Culture que les banques libanaises et l'État ont techniquement fait faillite. Cela veut dire quoi « faire faillite » pour l'ensemble d'un secteur bancaire et pour l'État ?

Une entreprise fait faillite quand elle est en cessation de paiement. C'est-à-dire que ses recettes ne peuvent plus suffire à alimenter ses dépenses d'une manière permanente, ce qui mène à son démantèlement. Une banque peut aussi faire faillite. Les banques libanaises sont légalement aujourd'hui dans une situation de faillite car elles ne permettent pas à leurs déposants de retirer leur argent, sans aucun fondement juridique. Si on vivait dans un État de droit, il aurait suffi de constater les faits

¹ Né à Damas (Syrie) en 1954, Samir Aïta est un ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale des ponts et chaussées. Il a obtenu des DEA de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires (INSTN) et il est également diplômé de HEC Management (CPA-HEC). Il a commencé sa carrière au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et ses filiales, avant d'aller vers le secteur privé. En 1994, il devient le PDG de Framasoft (durant la période de son redressement). En 1999, il lance une société de conseil en économie et technologies de l'information : A Concept. Il est pendant deux ans conseiller du président de la Société générale au Liban, puis directeur technique du centre de recherche économique ERF en Égypte. En 2005, il crée Le Monde Diplomatique éditions arabes, en partenariat avec Le Monde Diplomatique France. Samir Aïta est également économiste et consultant international, président du Cercle des économistes arabes.

via un huissier de justice, puis d'aller chez un juge pour déclarer la banque en faillite. Mais, aucun juge ne l'a fait. Il y a eu juste quelques jugements concernant des personnes voulant envoyer un peu d'argent à leurs enfants qui étudient à l'étranger et payer quelques frais. C'est une situation juridique inédite. Aussi, certaines banques ont-elles des problèmes de conformité aux normes internationales, parce qu'elles n'ont pas assez de fonds propres. Bien que ces règles aient été imposées par la Banque Centrale pour que les banques augmentent leur capital, cela n'a pas été fait et ce n'est même pas suffisant. Les banques libanaises sont donc collectivement en faillite.

Par contre, un pays ne peut pas être « en faillite », même quand il est en défaut de paiement. Car si l'État ne peut plus payer ses dettes, il ne peut pas disparaître, il existera toujours, et il a de toute façon des avoirs bien au-delà de ces dettes. Mais lorsqu'un État entre en défaut de paiement vis-à-vis de ses créanciers intérieurs et extérieurs, il rentre dans une situation difficile. À l'intérieur, il met les banques locales créancières en défaut. Le système du « je te tiens tu me tiens par la barbichette » entre les banques libanaises et l'État et la Banque Centrale est terminé. À l'extérieur, la décision de ne pas honorer les créances internationales met l'État en défaut vis-à-vis de l'ensemble de la communauté financière internationale. La récente décision du gouvernement de ne plus payer les échéances des « eurobonds » aurait eu un immense retentissement, si tout le monde n'était pas submergé aujourd'hui par la pandémie du Coronavirus et par ses conséquences sanitaires et économiques. Mais plus grave, il n'y a plus aujourd'hui que peu de dollars frais dans tout le système financier libanais pour financer les importations dans un pays qui exporte peu, et les dépôts en dollars des banques sont devenus des écritures fictives. On est dans une situation où il y a de l'argent perdu estimé entre 20 milliards et 60 milliards de dollars, peut-être plus. Tout ceci constitue une crise majeure, encore plus importante que celle de la Grèce et qui ne sera pas résolue à court terme.

Comment faire au niveau des lois existantes pour chercher cet argent perdu ?

Il n'y a pas de solution pour l'argent perdu à part effacer des dépôts, socialiser les pertes. C'est ceci que les libanais désignent par le terme « haircut ». Soit on efface une part des dépôts des grands déposants, détenant la majorité des dépôts, soit une part des petits. Et là, il y a un problème d'équité. Or il n'y a pas de lois garantissant les petits déposants au Liban. Et si on leur efface leurs dépôts, ils n'auront plus rien et on casse la consommation et l'économie. C'est ce qui est appliqué actuellement en donnant aux déposants de petites sommes hebdomadaires en livres libanaises à un taux bien inférieur à celui du marché. Les banques n'ont plus de dollars réels, et c'est un aspect

important de leurs faillites. Et ce sont les petits déposants qui paient les pertes.

Comment les autres pays ont-ils fait ? En Grèce comment ça s'est passé ? Il y a peut-être moins de corruption et plus de confiance dans le cas de la Grèce...

Il existe deux cas récents de « faillite » d'État, c'est-à-dire de cessation de paiements de l'État : le cas de la Grèce, et celui de Dubaï dont personne ne parle vraiment et pourtant c'est un cas très intéressant. Le prince de Dubaï avait subitement annoncé, un vendredi soir à la fermeture des marchés, qu'il allait restructurer la dette de l'État. Cette simple déclaration avait poussé les banques à marquer des provisions de perte dans leurs comptes. Lundi, à l'ouverture, il a négocié, restructuré et effacé une partie de la dette. Les banques ont payé de leur capital, et ceci met en lumière la question de la puissance de négociation entre un emprunteur et les crédateurs, lorsque l'emprunteur est l'État. Cela a existé partout et a conduit à effacer des dettes. Les banques créditrices paient la perte de leur capital, au lieu de faire payer les déposants.

Dans le cas de la Grèce, la dette publique était détenue par des banques françaises et allemandes. Dans ce cas, l'effacement de la dette aurait impliqué que deux banques, au moins une française et une allemande soient en grande difficulté ; les montants en jeu étant importants. Au lieu de cela, le FMI, la Banque Centrale Européenne et la Commission Européenne ont été appelés à gérer la faillite, et en fait, à gérer l'État grec. Finalement, on a fait payer le contribuable grec. Les mesures prises ont appauvri la population et ont fait reculer l'indice de développement de dix ans. L'État grec a été obligé de payer la plus grande partie de sa dette vis-à-vis des banques européennes. On a sauvé ces banques et on a saigné la population grecque.

Comparativement à ces deux cas, la question pour le Liban est de savoir qui paiera à la fin ? Est-ce qu'il y aurait un gouvernement suffisamment fort pour imposer que le « haircut » soit exercé essentiellement sur les banques et sur de grands déposants ? Je ne le crois pas. Car cela nécessiterait un changement politique majeur. Les intérêts des banques et des grands déposants sont bien présents dans le milieu politique, donc au parlement et au gouvernement. Tout le monde a observé l'épisode où le parlement a tenté de faire passer une loi d'amnistie des crimes financiers. Donc, je ne vois pas dans le contexte politique libanais actuel un gouvernement, dépendant du parlement d'aujourd'hui, instaurer des lois protégeant les petits déposants et sauver l'économie et les revenus des libanais qui travaillent, surtout qu'une grande partie est dans le travail informel.

C'est d'autant plus grave aujourd'hui avec la crise du Coronavirus et le confinement. L'économie est encore plus réduite à cause du confinement, ce qui pose un problème crucial de politiques publiques censés assurer les revenus minimaux aux plus démunis pendant le confinement et relancer l'économie après.

Aujourd'hui qu'est-ce qu'on peut faire ? Quelles sont les issues ? Peut-on refuser l'aide du FMI ? Comment s'en sortir ? Quels sont les chiffres ?

Tout d'abord il faut connaître le montant réel des pertes, du « trou noir ». Il y a une grande différence entre 20 et 60 milliards. Et il faut connaître le montant des réserves réels en devises, surtout celles de la Banque Centrale. Les agences de notations donnent un chiffre trois fois plus petit que celui avancé par la Banque centrale. Les libanais ignorent la réalité. Les comptes publics ne sont pas clôturés depuis des années. Et les comptes de la Banque Centrale sont opaques.

Pour pouvoir intervenir, il faut établir un bilan complet et précis, ce que certains économistes essaient de faire mais sans avoir toutes les données. Le FMI peut aider avec son expertise technique. Mais cela veut dire que c'est lui qui va faire le lien entre la banque centrale et le Ministère des finances, et fouiller les détails des comptes. Comme si le Liban n'avait pas beaucoup d'experts bancaires, tous anciens du FMI.

Mais au-delà, le FMI ne peut pas prendre les décisions de politiques publiques à la place d'un gouvernement libanais, ni apporter des dons et des prêts pouvant sauver le Liban de son défaut de paiement actuel. Il l'avait exprimé lors d'une conférence que le Cercle des Économistes Arabes avait organisé avec son corps d'audit à Beyrouth en Juillet 2018. Le FMI n'a pas beaucoup d'outils adaptés aux situations des « États Fragiles », encore moins pour l'ampleur de la crise libanaise. Dire que le Liban peut être sauvé par le FMI, c'est un leurre, pour se défaire de la responsabilité des politiques publiques nécessaires ou bien pour faire assumer au FMI le le paiement par les plus démunis.

COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ ?

Comment comprendre l'effondrement du système économique mis en place après les accords de Taëf et la fin de la guerre civile ? N'a-t-on pas assisté à ce moment-là à une ouverture importante vers une main d'œuvre étrangère qui aurait coïncidé à un démantèlement des syndicats.

Le système économique installé après les accords de Taëf et la fin de la guerre civile est un système basé sur les rentes bancaire et immobilière, rentes qui captent le capital et qui ne lui permettent pas de s'investir dans des secteurs productifs. Car dans un tel système, les autres secteurs économiques ont beaucoup de mal à vivre, à devenir rentables, à entrer dans une économie mondiale, à exporter.

Pour créer de la valeur ajoutée dans les quelques secteurs relativement actifs, il a été décidé, au sortir de la guerre, qu'on allait gagner sur le coût du travail. Or, ce qui renchérisait le coût du travail c'est bien évidemment la présence des syndicats parmi les libanais travaillant dans le formel. Casser les syndicats était donc essentiel, dans les entreprises, mais surtout dans la fonction publique ; car c'est là qu'en général, au Liban comme ailleurs, où les syndicats sont les plus puissants.

On a fait appel à la main d'œuvre bon marché, surtout les travailleuses domestiques asiatiques et la main d'œuvre syrienne et palestinienne, dans l'informel sans protection sociale. Et c'est là où les syndicats ont aussi leurs responsabilités. Ils n'ont pas pu s'y implanter pour défendre les droits des travailleurs non-libanais.

Si on revient à la France des années 1970, une grande partie des effectifs des syndicats était formée de travailleurs immigrés, algériens, marocains ou tunisiens. Ce sont eux qui construisaient par exemple les voitures Renault. Et ce sont eux les plus fragiles qui ont besoin de syndicats pour défendre leurs droits. Ainsi parmi les représentants syndicaux des grosses sociétés françaises, une large partie était issue de l'immigration. Et ce sont ces travailleurs immigrés qui ont sauvé le système syndical pour une longue période. Par contre, les syndicats libanais ne se sont jamais réellement investis pour les travailleurs immigrés. Cela a permis de segmenter le marché libanais du travail. Chaque nationalité avait son segment du marché. Un marché pour les travailleuses domestiques, très peu syndiquées. Un marché pour le secteur du bâtiment et pour les tâches agricoles et industrielles ingrates assurées par les syriens, sans syndicats. Avant la guerre en Syrie, le Liban comptait déjà 300 000 travailleurs syriens « circulaires » au Liban, des travailleurs migrants qui travaillaient pendant la semaine et rentraient en Syrie pour le weekend. Il y a eu même une sous-segmentation même dans les domaines réservés aux libanais. Ainsi, même dans la fonction publique et le secteur public, 2 / 3 des employés ne sont pas titularisés formellement et sont employés par des sous-traitants. Des travailleurs informels, précaires et sans protection sociale, dans le secteur le plus formel. Segmenter le marché du travail conduit forcément à miner les syndicats et à réduire le coût du travail. Mais tout cela est futile, car les secteurs productifs ne peuvent se développer lorsque les rentes financières et immobilières sont si importantes.

Cette situation décourageait le travail des libanais, surtout les nouveaux entrants sur le marché du travail. Ils ont alors cherché un travail formel, protégé socialement... à l'étranger. Seuls quelques secteurs ont créé des groupes de pression efficaces, comme les militaires, les forces de sécurité, ou les employés des banques, et ont réussi à obtenir des avantages sociaux importants.

Ceci s'est réalisé en fonction de considérations idéologiques. Ainsi, on refusait aux palestiniens de travailler formellement par crainte de leur éventuelle naturalisation, pour qu'ils ne changent pas l'équilibre communautaire dans le pays. Ceci a créé un grand écart social. Il en est de même pour les syriens. Nombreux sont les témoignages qui font état de comportements sociaux déplorables. À titre d'exemple mon épouse m'a raconté que, lorsqu'elle était jeune et qu'elle vivait au Liban avant la guerre civile, elle montait à cheval et des enfants palestiniens couraient derrière elle pour prendre le sucre destiné au cheval. De telles inégalités ne pouvait qu'engendrer une explosion !

Non seulement tout cela a amené une distorsion financière spéculative de l'économie, cette réalité économique n'a pas permis de créer un système de protection sociale minimale au Liban. Le système de santé libanais s'est développé pour servir les plus aisés ou pour maintenir le contrôle exercé par les communautés. Les plus démunis, allaient se soigner dans les hôpitaux publics syriens avant la guerre dans ce pays. Les conséquences vont être lourdes aujourd'hui, avec la crise financière et la pandémie du Coronavirus.

Quels facteurs ont-ils mené à la faillite ?

D'emblée rappelons quelques raisons essentielles. Dans les années 1950, après la Deuxième Guerre Mondiale, le rôle du Liban, comme plateforme financière et économique dans une région en trouble a été fondamental. C'était le lieu où arrivait les capitaux qui fuyaient la Syrie, et l'Égypte, ainsi que les surplus des pays du Golfe. Le Liban était une place financière sophistiquée, au point où le premier gouverneur de la Banque Centrale de Russie, après l'effondrement de l'Union soviétique, disait « j'ai tout appris au Liban ». Mais à partir des années 1970, Beyrouth, hormis pour la Syrie, perd ce rôle à l'échelle régionale. Les pays du Golfe ont créé alors leurs propres places financières, notamment à Dubaï.

Il aurait fallu trouver d'autres ressources à la sortie de la guerre libanaise. Le choix s'est fait sur la spéculation immobilière dont Solidere fut le symbole. C'est le pire qu'on puisse faire dans une phase de reconstruction. Cette spéculation immobilière a encouragé la spéculation financière, d'autant plus qu'on s'est efforcé de garder fixes les taux de change. Le Liban n'a même pas pu profiter du boom économique qui s'est produit en Syrie au début des années 1990, grâce aux nouvelles découvertes pétrolières et à la nouvelle dynamique du secteur privé. Malgré la présence des troupes syriennes au Liban, aucun projet commun ne s'est réalisé, même pas pour produire de l'électricité. Le Liban disposait pourtant d'une rente importante à savoir les 7 milliards de dollars transférés annuellement par les émigrés

libanais et déposés dans les banques. Elles n'ont servi qu'à financer les intérêts de la dette publique galopante et ceux des rentes immobilières et financières. Elles n'ont permis ni de financer des infrastructures, ni des activités productives, sauf cas rares.

Pourtant, l'alerte avait déjà été donnée à la fin des années 1990 : une dette publique galopante qui ne sert pas les infrastructures du pays ni à moyen ni à long terme et qui ne bénéficie qu'à consolider les pouvoirs des anciens chefs de guerre, mènerait à une catastrophe. De même, un système économique qui tient juste à exporter vers l'étranger de la main d'œuvre, qualifiée certes parce que formée dans de bonnes universités et dont la finalité est d'acheminer des capitaux dans le pays fonctionne un certain temps, mais finit par s'essouffler. Mais rien n'y fait. Toute tentative de corriger le tir a échoué. L'image du luxueux centre-ville a gagné. Et les spéculations financières sont reparties de plus belle. On a continué à croire au « miracle libanais » qui repose essentiellement sur le fait de tirer profit des événements régionaux. Or, aucun de ces événements, comme l'invasion de l'Iraq par exemple, n'a pu réellement profiter au Liban. Cette croyance au « miracle » s'est juste renforcée en 2008, lors de la crise financière internationale. Le Liban a été peu affecté du fait que ces circuits de spéculation étaient essentiellement internes.

Le schéma financier spéculatif libanais ne pouvait donc que s'effondrer, comme tout schéma de « Ponzi » où les nouveaux apports ne servent qu'à payer les intérêts des anciens apports. Et lorsqu'on parle de 60 milliards de dollars qui ont disparu, c'est énorme. C'est l'équivalent du PIB annuel du pays. Comme si les gens ne produisent aucune richesse pendant une année entière. L'issue a commencé à se profiler il y a plus d'un an. Le pays a levé le secret bancaire et a signé des accords de transparence fiscale avec de nombreux pays, avec des effets rétroactifs. Les transferts des immigrés ont commencé alors à diminuer d'une façon importante. Les dépôts syriens, importants dans le total, étaient sollicités pour importer des minimums vitaux dans un pays soumis aux sanctions américaines. Les banques avaient commencé, dès le printemps 2019, à proposer des taux d'intérêt allant jusqu'à 15 % sur les dépôts en devises. Il est clair que chacune essayait de garder le maximum de devises pour le « jour noir ». Et ce « jour noir » est arrivé à l'automne, en octobre 2019.

On nous fait comprendre aujourd'hui que 64 banques pour un pays comme le Liban, est un nombre trop élevé ; on va donc le réduire à 25 en faisant fusionner certaines banques. Mais de telles fusions à grande échelle sont tout autant complexes que coûteuses.

LIBAN – SYRIE, LE LIEN INDISSOCIABLE

Comment voyez-vous la création de la Banque Centrale ? Et comment évaluez-vous la séparation entre la livre libanaise et la livre syrienne ?

L'histoire de la livre, historiquement appelée syrienne, est une histoire syro-libanaise passionnante. Avant l'arrivée des Français, les commerçants locaux traitaient avec de l'or ; la livre or ottomane ('Ismaliyyeh) ou égyptienne (Masriyeh), d'où étymologiquement la désignation au Liban et en Syrie de l'argent en « massari ». Les Français imposent à la Syrie et au Liban de payer une partie de la dette de la Banque Impériale Ottomane et une monnaie papier. Sur ce papier était marqué que le trésor français s'engage à payer contre chaque livre vingt francs français, d'où l'appellation « franc » pour les 5 piastres. Cependant, les commerçants libanais et syriens ne voulaient pas de cette monnaie papier. Et elle n'a été vraiment imposée qu'à l'entrée de la guerre en 1939, afin que les français achètent des produits pour servir leur effort de guerre. Ce qui a produit une certaine richesse. L'aspect « amusant » de cet épisode est que la dette ottomane était une dette publique. Le fait que la Syrie et le Liban soient obligés d'en payer une partie (il me semble que c'était le tiers) en font de réels héritiers de l'Empire Ottoman, autant que la Turquie actuelle.

Les deux pays deviennent *de facto* indépendant en 1942, grâce à la déclaration du Général Catroux qui commandait les troupes françaises libres ayant chassé les Vichystes du Levant. Du moment que les français libres sont à Londres – Paris étant occupé – un accord est conclu en 1943 sur la convertibilité de la Livre syrienne en Livre Sterling. Les Libanais et les Syriens en ont « abusé », vu que le franc français avait connu beaucoup de déboires. Quand la France fut contrainte de se retirer militairement de la Syrie et du Liban, d'ailleurs grâce à l'une des premières réunions dans l'histoire du Conseil de Sécurité des Nations Unies, la première chose demandée par la France a été de rompre cet accord. Il fallait revenir à une convertibilité uniquement en franc. Le Liban a accepté mais la Syrie a refusé. Les deux pays suivaient déjà des chemins très différents. L'un cherchait la liberté économique et l'autre voulait prendre le contrôle de sa monnaie. La livre syrienne flottait au gré du marché, alors que la livre libanaise était fixée au franc français.

Ainsi, la Syrie crée en 1953 une banque centrale, la première dans un pays arabe. Le Liban ne crée la sienne que 11 ans plus tard, en 1964. La Banque Centrale de Syrie gère le choc des premières nationalisations de banques en 1956 avec l'entrée en guerre au côté de l'Égypte lors de la crise de Suez. La Banque de Syrie et du Liban, nommée alors Banque de Syrie et d'Outre-Mer, héritière de la Banque Impériale Ottomane et filiale de Paribas, largement la plus importante du pays fut nationalisée.

Au Liban l'histoire de la Banque Centrale a connu maints épisodes. Un an après sa fondation en 1964 le pays a connu la plus grande faillite bancaire de son histoire ; celle de la banque Intra dont les répercussions continuent jusqu'à ce jour. Dans les salons, on racontait que c'était une banque palestinienne avec de l'argent palestinien, et que, pour ces raisons, des politiciens libanais souhaitaient sa chute. Malgré cela, l'argent continuait à couler à flot vers le pays, affluant du Golfe et d'ailleurs. Les cadres syriens des banques se sont presque tous installés au Liban après 1966 avec la nouvelle vague de nationalisations « socialistes » et l'épuration qui s'en est suivie. Mais, c'est la guerre civile libanaise qui a assommé le secteur bancaire, qui s'est progressivement reconstruit après le conflit.

De toute façon, le Liban a toujours servi depuis les nationalisations syriennes comme intermédiaire financier aux commerçants et industriels syriens. Ils échappaient ainsi au contrôle de change et aux impositions fiscales lourdes et souvent arbitraires. On estime aujourd'hui les dépôts des syriens au Liban à quelque 30 milliards de dollars. Tous les syriens que je connais ont des comptes au Liban, simples particuliers ou hommes d'affaire, petits ou grands.

L'effondrement financier du Liban a des conséquences graves pour eux, du fait de la guerre civile qui sévit en Syrie et des sanctions imposées par les États-Unis et l'Europe ; mais aussi du manque de banques correspondantes étrangères aux banques privées syriennes, non sanctionnées. De ce fait, une partie des dépôts va être perdue avec le « haircut », comme pour les libanais. De plus, la rare voie d'importations de produits de nécessité vers la Syrie est coupée. Ainsi, ce qui va entraîner une réduction de niveau de vie au Liban, pourrait conduire à une famine en Syrie. Même les aides des Nations Unies aux déplacés et aux plus démunis, qui transitaient de facto via le système financier libanais, souffrent déjà de cette grave crise.

Les conséquences à moyen terme sont aussi importantes pour le Liban. Si les syriens se tournent vers les banques de la Turquie ou du Golfe pour ouvrir une brèche, le système bancaire libanais va être encore moins viable après la crise.

Quelles issues pour la crise libanaise ?

Le Liban fait aujourd'hui face à deux crises graves, celle de l'effondrement financier et celle du Virus Covid-19. L'urgence est actuellement à la crise sanitaire. Comment protéger les libanais et les résidents de la propagation du virus ? Comment gérer les cas graves avec la situation des hôpitaux libanais ? Comment soigner les plus démunis dans un système de santé largement privatisé et cher ?

L'urgence est également aux implications économiques et sociales du confinement ? Comment empêcher les sociétés productives de faire faillite à cause de leur fermeture ? Comment assurer des revenus minimaux à ceux qui n'ont plus de revenus à cause du confinement ? D'autant plus que la majorité est dans l'informel, gagnant leur vie uniquement s'ils travaillent ? D'autant plus que la sortie du confinement sera très lente. Tous les pays du monde ont acté des politiques publiques dans ce sens, pour éviter une récession grave que certains comparent déjà à celle de 1929 ? Que fait le gouvernement libanais à cet égard ?

Le confinement de la pandémie crée aussi une opportunité pour traiter la crise financière. L'urgence est de connaître la réalité des comptes, les pertes et les vraies disponibilités en devises. C'est aussi l'occasion de faire le « haircut », tout en créant une protection pour les petits déposants. Et par conséquent c'est l'opportunité de nettoyer et de consolider le secteur bancaire, quitte à procéder à des nationalisations sans compensation des actionnaires s'il le faut. Et pour encourager les secteurs productifs, c'est aussi l'occasion de donner un coup d'arrêt à la spéculation immobilière et foncière. À mon avis, le Liban, pour se sauver, ne peut échapper à une taxation lourde de ce secteur, non sur la plus-value, mais sur la valeur des biens ; sans exception. Il faut savoir qu'une importante partie du foncier libanais appartient aux fondations religieuses, les wakfs des différentes communautés, ainsi qu'à certaines « associations ». Si les libanais veulent vraiment une laïcisation du code civil et de la vie publique, il faut aller jusqu'au bout.

Quelle place pour le Liban dans les marchés régionaux et mondiaux ?

Malgré toutes les difficultés, le Liban a réussi à créer quelques niches de développement ces vingt dernières années. Il y a d'abord l'agriculture et l'agro-industrie, avec des productions à valeur ajoutée, comme par exemple pour le cas du vin. Il y a aussi quelques niches industrielles, comme la fabrication des transformateurs électriques. Et il y a aussi toute l'économie des services et des technologies, comme les logiciels bancaires.

Mais pour que ces niches se développent, et d'autres aussi, il faut qu'il y ait des politiques publiques et de l'aménagement du territoire. Une économie ne peut pas fonctionner avec des coûts de transports élevés, avec un internet cher et lent, si l'électricité est aussi coûteuse et inopérante, si l'on n'arrive même pas à résoudre le problème des ordures ménagères. À aucun moment, depuis la fin de la guerre civile, le Liban n'a pris à corps ces questions pour vraiment leur trouver des solutions efficaces. L'État n'a même rien fait pour les entreprises innovantes. C'est extrêmement préoccupant que ça soit la Banque Centrale qui a pris un jour la décision d'aider les secteurs innovants.

C'est vrai qu'elle l'a fait pour des raisons publicitaires ; il n'en reste que l'État n'a rien fait à cet égard.

Le Liban ne manque pas de capacité créative. Il a une main d'œuvre très qualifiée. On ne sait pas l'utiliser dans le pays, alors qu'elle excelle à l'étranger. Elle dispose de facto de relations fortes et historique avec la Syrie, pays avec large production agricole.

Les perspectives du Liban ne peuvent se résumer à rêver d'une découverte gazière importante. Car, que ferait le Liban de ce gaz après, au-delà de sa consommation propre ?

Concernant les relations économiques de la Syrie et du Liban, quel est l'impact économique suite à la guerre en Syrie et à la crise au Liban ?

Les économies de la Syrie et du Liban ont toujours été liées. Elles sont à moitié formelles et à moitié informelles. Par exemple, dans les années 1980-1990, Homs en Syrie est devenu le hub de la fabrication du mobilier (tables, chaises, fauteuils, salons) pour toute la Syrie et pour l'exportation. Or la Syrie ne permettait pas l'importation du bois. Les industriels de Homs s'approvisionnaient donc au Liban et faisaient passer les entrants en contrebande vers la Syrie. Mais aucun des deux gouvernements n'a pensé à optimiser la filière.

En fait, personne n'a pris la peine de comprendre un peu comment fonctionnaient les deux économies et leurs interactions, tant au niveau du marché du travail, qu'au niveau des entreprises.

Pendant les premiers moments de la guerre civile en Syrie, une entreprise syrienne de verre fournissait en grande quantité les industriels Libanais. Malgré toutes les difficultés, ces derniers ont continué à acheter du verre juste pour que cette usine ne ferme pas. On ne rallume pas facilement un four continu de verre. Tout cela s'était fait d'initiatives entre industriels. Les deux États n'ont jamais pensé à une intégration raisonnée de certaines filières.

Pour conclure, on peut remarquer qu'il n'y a pas d'avenir du Liban sans la Syrie et pas d'avenir de la Syrie sans le Liban. C'est vrai qu'ils sont porteurs d'histoires différentes, mais les liens sont profonds. Nombreux sont ceux qui portent les deux nationalités. La Syrie et le Liban ne peuvent pas non plus se passer de l'Iraq. Et en cela, ils sont notamment en compétition avec la Turquie. Une telle intégration régionale n'est pas, bien sûr, du goût des israéliens. Elle représente pour eux un défi important. Ces trois pays sont complexes, avec des identités communautaires importantes qui ne facilitent pas le développement des États performants servant équitablement leurs populations. Or, il faut sortir des clivages communautaires et des raisonnements stériles

sur majorité et minorité. Il y a donc des défis colossaux pour construire notre monde de demain. Et les crises sont une excellente occasion pour cela.

Les Libanais semblent sérieux dans leur volonté de sortir du communautarisme ; et ceci constitue une occasion historique. Mais pour cela, il faut construire les forces politiques qui peuvent réaliser cet objectif. Il ne suffit pas de manifester et de scander « à bas le régime » comme dans tous les soulèvements des pays arabes ; il faut construire le nouveau « régime », la nouvelle politique publique, le nouvel État. Et pour cela, le Liban a peut-être plus d'atouts que la Syrie et l'Iraq.